

1. Personne en formation

Nom M. Mme
Prénom Etat civil
N° AVS Lieu d'origine
Date de naissance Nationalité
Adresse N° de tél.
NPA/localité Courriel
Domicilié-e dans le canton de Berne depuis le :

2. Formation

Formation
Institution de formation
Début et fin de la formation (mois/année)

3. Versement du subside

Type de paiement postal bancaire
Nom/prénom (titulaire du compte)
Rue/n°/NPA/localité
Nom de la banque
IBAN/n° de compte

4. Annexes

Important : la demande est irrecevable si les documents suivants n'y sont pas joints.

- CV
- Budget annuel (frais de formation et d'entretien / recettes / fortune)
- Attestation de formation délivrée par l'institution de formation
- Lettre de motivation
- Copie des autres demandes de subside
- Copie de la décision rendue par la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

Lieu et date

Signature

Extrait du règlement du Fonds Fürsprecher Arthur Schneider :

Le Fonds Fürsprecher Arthur Schneider soutient des personnes qui ont peu de moyens, qui sont domiciliées depuis au moins cinq ans dans le canton de Berne et qui effectuent une formation initiale ou continue dans les professions de la santé.

Les demandes de subside, accompagnées de toutes les annexes, doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
Office des services centralisés - Section des subsides de formation
A l'attention de la Commission du Fonds Fürsprecher Arthur Schneider
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne

Vous trouverez de plus amples informations sous www.be.ch/subsides > Informations sur le Fonds Fürsprecher Arthur Schneider.